

dans les *Frères Arvales* de Marini, un encore dans les *Inscriptions romaines de l'Algérie*.

Comme membres des municipes, les *possessores* figurent après l'*Ordo* et en tête du peuple.

Ordo possessoresque Brixillanorum..... (1).

Ordo possessores et cives..... (2).

Ordo possessores populusque..... (3).

Possessores circa forum et negotiantes, item collegia quæ attingunt eidem foro..... (4).

Possessores inquilini, negotiantes viæ strate, cultores Herculis..... (5).

Dans les *vici*, les *possessores* apparaissent comme principaux de l'endroit, de même qu'on les trouve dans le code théodosien opposés aux *Plebei*. (xi. 15).

Les *possessores vici Burdomagensis* donnent l'emplacement d'un monument, en l'honneur d'un personnage de la tribu *Oufentina* (6).

Les *possessores vici Verecundensis* dans la province de Numidie, font entre eux les frais d'un monument honorifique dédié par le légat impérial ou gouverneur de la province, à Antonin le Pieux (en l'an 149 de J.-C.).

Le nom *Chelido*, *hirondelle*, ou selon la forme grecque, *Chelidon* est aussi des plus rares sur les inscriptions. L'histoire en a conservé un exemple célèbre dans le nom de la maîtresse de Verrès. Chacun se rappelle avoir lu dans les *Verrines*, le jeu de mots où Cicéron équivoque d'une manière malicieuse sur la préture urbaine du fameux concussionnaire

(1) Orelli, 3734.

(2) Orelli, 3940.

(3) Orelli, 5171.

(4) Orelli, 3314.

(5) Gruter, 4113.

(6) Marini, *Frat. arv.*, 772.